

## **DEMANDE DE PRIME DE NAISSANCE**

Depuis le 1 octobre 2020, les primes ne sont plus versées en euros mais en chèques commerces du même montant. Ces chèques commerces sont à dépenser dans le réseau de commerçant local berchemois. Pour bénéficier de ces chèques commerces, inscrivez-vous sur la plateforme en ligne www.chequescommerces1082.be

A adresser, complété, daté et signé au Collège des Bourgmestre et Echevins endéans les TROIS MOIS de la naissance. Avenue du Roi Albert, 33 – 1082 Berchem-Sainte-Agathe

Etablie par :						
Nom de jeune fille				Prénc	om .	
Née à						
Epouse de						
Domiciliée à Berchem-Sainte-Agathe,						
Tel / GSM				1ail :		
Désire bénéficier de la prime de naissance accordée par le Conseil communal de Berchem-Sainte-Agathe, le 28 février 2008.						
Enfant pour qui la prime de naissance est demandée :						
Nom				Prénom		
Date de na	issance	/ /	20	Commune d	e naissanc	e
						Date// Signature du demandeur
Réservé à l'administration						
Article budgé	taire	825/33	I – 0 I	Vérifié au	service	
Montant de la	prime	€60,	0 0	populat	ion le :	/ /
Date de récep service finance				Scea	au:	

